

Adresse de la société populaire de Bellême qui félicitent la Convention pour la découverte de la conspiration, lors de la séance du 18 germinal an II (7 avril 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société populaire de Bellême qui félicitent la Convention pour la découverte de la conspiration, lors de la séance du 18 germinal an II (7 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) pp. 271-272;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1969\\_num\\_88\\_1\\_29227\\_t1\\_0271\\_0000\\_6](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_29227_t1_0271_0000_6)

---

Fichier pdf généré le 30/01/2023

## d

[*La Sté popul. à la Conv.; Bourgueil, 24 pluv. II*]  
(1).

« Citoyens représentants,

La Société vient d'émettre dans l'enthousiasme de la spontanéité ce vœu bien naturel aux républicains : *Guerre aux tyrans, Paix aux chaumières*. Elle en a fait l'objet d'un serment solennel.

Les tyrans; oui, les tyrans doivent être tourmentés dans tous les coins de la terre. La liberté, l'égalité les suivent en trousse et ces deux divinités dont l'existence est incompatible avec celle des despotes, ne se reposeront que quand elles les auront anéantis. Maintenez donc la guerre, Citoyens représentants, jusqu'à l'heureux moment où les cadavres de ces êtres n'offriront plus que la poussière dont le destin ne les fit sortir que dans la colère contre le genre humain.

A cette victoire seule succédera la paix. Les nations travaillent ensemble et leur transaction sera aussi immuable que souveraine; elle aura pour bases la fraternité et l'amour des vertus sociales. Les chaumières s'élevant alors au niveau des palais, le homme vivront comme ils sont nés sous le toit majestueux de l'Egalité. Enfants de la Raison, ils n'adoreront qu'elle; élevés, soutenus par la loi, ils apprécieront la gloire de mourir pour sa défense et celle de sa patrie. Salut, amitié, fraternité. »

PERSON (présid.), SERVIER (secrét.).

## e

[*La Sté popul. à la Conv.; Mauriac, 9 germ.*]  
(2).

« Représentants,

Elle vient donc d'éclater cette conspiration infernale qui devait anéantir la souveraineté du peuple, détruire la représentation nationale et redonner des tyrans à la France. Les monstres qui avaient conçu ces exécrables projets on eu beau les cacher sous les dehors du patriotisme le plus ardent, ils n'ont pu échapper à l'active surveillance de vos Comités de salut public et de sûreté générale qui ont démasqués ces caméléons habiles à prendre toutes sortes de figures. Grâce immortelles vous soient rendues. Les mesures fortes et vigoureuses que vous venez de prendre assurent le salut de la République et vous rendent dignes d'être les fondateurs de la Liberté de tous les peuples.

Continuez, Législateurs, à déjouer les complots liberticides des ennemis acharnés de la Révolution; poursuivez toutes les factions qui s'élèvent les unes sur les débris des autres, que le parti seul du peuple triomphe. Des nouvelles trames succèdent déjà à celles que vous venez

(1) C 300, pl. 1055, p. 19. B<sup>11</sup>, 19 germ (suppl<sup>1</sup>), 23 germ. et 26 germ. (suppl<sup>1</sup>); *Débats*, n° 572, p. 408.

(2) C 300, pl. 1055, p. 11. B<sup>11</sup>, 19 germ. (suppl<sup>1</sup>) et 23 germ.; *Débats*, n° 572, p. 408.

de déjouer; l'aristocratie et le modérantisme répandent sur les citoyens les plus énergiques et les plus invariablement attachés à la cause de la liberté, le soupçon et la méfiance, ils en font des Hébert et des contre-révolutionnaires, tandis qu'ils sont eux des vrais patriotes, des patriotes par excellence. Représentants! vous ne confondrez point les véritables Républicains avec les vils scélérats qui s'emparent de ce titre, le cœur gangréné et corrompu, et qui viendront faire retomber sur la tête de ceux dont ils redoutent l'œil pénétrant, les supplices qui les attendent.

Les sans-culottes de Mauriac ne se laisseront pas donner le change. Ils auront constamment les yeux fixés sur le sanctuaire de la Liberté, sur l'arche sainte qui renferme la Représentation nationale et périront plutôt que de souffrir qu'il lui soit porté la moindre atteinte. Vive la Convention nationale! Vivent les Comités de sûreté générale et de salut public! Vivent les Jacobins! »

F. MEGEMONT, Dominique MIRANDE fils, SOUSTRE fils, POMLIER, Ant. YROLLE, DEFRAISSE, LOSTIGES, RIGAL, TOURNEMIRE, FONTANGES cadet, ROUSSELOT, LAMOUREUX, PRUNIAU, BRUNON, A.L. BESSAROT, BREVIN, LAFARGE, DUMAS fils, J.N. CHEVALIER, SOUCHAUX, N. LALO, CHAPOUILLE fils, BARRÉS, BONNAT, CAUVIN, CÉLARIER, NUSONALE, H. ROY, D. TOURNEMIRE, ROUSSET, VIOLE, GROS, DELMAS, J. PUSSERT, CAUSTE, G. LAVERGNE, CHONIGE, J. DELMAS, LAFARGE, CHEYMOL, MEGEMOND, CANTUEL, FONTANGES, CHAPOUILLE père, ASCRON, LACOMBEZ, DULAC, POMMERIE, BROQUIN jeune, STIBEURD, LEMEGNE, DELTEIL, MUTHER, ROCHE, LASURGE, ROBERT, MORIN, VACHER, NASSEAU (secrét.).

## f

[*La Sté popul. à la Conv.; Bellême, 6 germ. II*]  
(1).

« Législateurs,

Votre Comité de salut public est l'ange titulaire (*sic*) des Républicains. Rien n'échappe à sa vigilance; son œil pénétrant découvrirait d'un pôle à l'autre tous les mystères de la scélérate. tesse.

Chabot, Bazire, Julien (de Toulouse), Delaunay (d'Angers) et Fabre d'Eglantine, vous avez osé du haut de cette Montagne à jamais vénérée, conspirer la perte de la liberté des Français; vous avez osé sur son sommet aiguïser le poignard qui devait égorger une partie du peuple pour mettre l'autre dans les fers. Le supplice vous attend, la glaive tranchant levé par la loi sur la tête des conspirateurs est prêt à frapper, vous, vos complices et tous ceux qui tenteront de vous imiter. Que la punition soit prompte. Législateurs, vous connoissez le mal; hâtez-vous d'y faire appliquer le remède. Que les mandataires infidèles, que les faux patriotes, apprennent que tôt ou tard le masque tombe, l'homme reste, le héros s'évanouit et le criminel monte à l'échafaud.

Et toi, Montagne, qu'aucune secousse ne peut ébranler, félicite-toi de voir certaines parcelles

(1) C 300, pl. 1055, p. 17. B<sup>11</sup>, 23 germ.; *Débats*, n° 572, p. 408.

corrompues se détacher de ta masse. Elles ne faisoient qu'accidentellement corps avec ton tout qui, dégagé de quelques parties hétérogènes, deviendra pour tous les mauvais pilotes de la Révolution, le rocher le plus formidable. La Société des sans-culottes de Bellême toujours confiante en toi, te rend grâces d'avoir encore une fois sauvé la patrie.

P.c.c. : BAILLEUL, BOUGRAIN, PÉRIT,  
CHARNEULLES.

*g*

Les membres du tribunal du district du Puy, département de la Haute-Loire, félicitent la Convention sur les mesures vigoureuses qu'elle a prises dans les circonstances, l'engagent à rester à son poste jusqu'à l'entier affermisssement de la République (1).

*h*

[*La Sté popul. à la Conv.; La Roche-Sauveur, 22 vent. II*] (2).

« Citoyens représentants,

Fonder une République puissante et impérisable, dompter les tyrans, rendre la liberté aux hommes de couleur, préparer une paix universelle, réduire les brigands de la Vendée, donner à la France un gouvernement révolutionnaire assis sur des bases solides et bien combinées, réprimer l'anarchie, abattre le fédéralisme, faire céder l'égoïsme en le forçant d'être utile à la chose publique, faire jouir les Français de toutes les douceurs de la paix pendant qu'ils soutiennent la guerre contre 20 despotes et leurs satellites, etc., etc., tel sont les effets les plus ordinaires de la Montagne. Doit-on s'en étonner quand on sçait que la Liberté et l'égalité président à vos délibérations, quand on a vu le génie de la France planer sur les Montagnards et défricher le Marais? Nous sçavons que vous ne tendez qu'au bonheur du peuple, les sans-culottes sont là pour vous soutenir; ils périront tous plutôt que de cesser d'être républicains.

Dès le mois... à l'instant de la régénération de notre Société, nous vous avons invité à rester à votre poste jusqu'à la paix: aujourd'hui nous vous sommons, au nom de l'intérêt public, de tenir les rênes du gouvernement jusqu'au moment où les rois viendront déposer à vos pieds leurs couronnes, où tous les peuples de la terre, reconnaissant la liberté, la chériront comme les Français. Tels sont, Citoyens représentants, les sentiments des membres de la Société motagnarde et républicaine de la Roche-Sauveur. »

GIRAUDY (*secrét.*), HAUMONT (*présid.*), HALLIER, HEINLIN, THÉBAUD, FABRICIUS MOREAU, THÉBAUD, MOUSSIÈRE, GUIBERT fils, JAFFRE aîné (*secrét.*), CORNU, JOLY, FR. JALHE, S.P. JUVENOT fils, TELL LEBRETON, S.F. GUILLOTE, LE GRIS, DELAUNAY,

(1) B<sup>in</sup>, 19 germ. (suppl<sup>t</sup>) et 23 germ.; *Débats*, n° 572, p. 408.

(2) C 300, pl. 1055, p. 36. B<sup>in</sup>, 23 germ.; *Débats*, n° 572, p. 408.

GUIBERT père, LECLERC, DUCHESNE, GUIRAUD, LECLERC fils, HUSTIN, TH. CLOSMADÉUC, CLARET, REYNIER, CEMUDET, GUIREC, SAP, PATURET, FR. JUVENET, J. FAUCHEUX, J. LE THIRE, GONNET, HAYARD, MENOCHET, V. SERO, HARIESCHIO, F. EVAÏN, B. ADRIEN, GUIMBAUD.

*i*

La Société populaire de Moirans, district de St-Claude, remercie la Convention nationale d'avoir déjoué la plus infâme de toutes les conjurations contre le salut de la République; elle applaudit au décret qui a rendu aux nègres la liberté qu'ils n'eussent jamais dû perdre; 2° elle annonce une fabrication de salpêtre, et un envoi de chemises et de vêtements pour les défenseurs de la patrie (1).

*j*

Les citoyens composant le comité de surveillance de la commune de Grigny, félicitent la Convention sur les grandes mesures qu'elle a prises, sur l'abolition de l'esclavage des nègres, et l'invitent à rester à son poste (2).

*k*

L'administration du département de la Dordogne, félicite la Convention sur les grandes mesures qu'elle a prises, sur l'abolition de l'esclavage des nègres, et l'invite à rester à son poste (3).

41

Les 4<sup>e</sup> bataillons de la Dordogne et du Loiret; les citoyens composant l'équipage du vaisseau de la République *le Tourville*; les officiers, sous-officiers et volontaires des 1<sup>re</sup> et 8<sup>e</sup> compagnies du 3<sup>e</sup> bataillon de Maine-et-Loire, expriment les mêmes sentimens; ils jurent de ne poser les armes que quand les rois et leurs satellites auront cimenté de leur sang l'édifice de notre liberté.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

*a*

[*Les 4<sup>es</sup> b<sup>ons</sup> de la Dordogne et du Loiret à la Conv.; Niort, 2 germ. II*] (5).

« Législateurs,

Il est donc vrai que des hommes pervers avaient tramé encore la perte de la République. Des traîtres voulaient anéantir la représentation nationale, des traîtres qui se disaient les plus fermes appuis de la Montagne, cachés sous le masque du sans culottisme, allaient assas-

(1) C 300, pl. 1055, p. 35. B<sup>in</sup>, 22 germ. (suppl<sup>t</sup>) et 23 germ. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>); *Débats*, n° 571, p. 396. Voir ci-après n° 44<sup>b</sup>.

(2) B<sup>in</sup>, 22 germ. (suppl<sup>t</sup>); *J. Perlet*, n° 563; *Débats*, n° 571, p. 396.

(3) B<sup>in</sup>, 22 germ. (suppl<sup>t</sup>).

(4) P.V., XXXV, 57. *J. Sablier*, n° 1244.

(5) C 300, pl. 1055, p. 16; B<sup>in</sup>, 22 germ. (suppl<sup>t</sup>).